

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020**

Le 17 décembre 2020 à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de Frayssinet, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Claude SAINT-MARTIN élu Maire.

**Date de convocation** : 15/12/2020

**Présents** : Claude SAINT MARTIN, Jérôme DARRAS, Josiane COULON, Gilles DENEUX, Josette ALET, Catherine LOUBIERES, Patricia BAROUX, Robert CAMPANA, Christian BOUYSSOU, Véronique LABRUYERE, Freddy DECHAMPS

Procuration de Robert CAMPANA à Catherine LOUBIERES

**Secrétaire de séance** : Mr Jérôme DARRAS

Le procès verbal de la réunion du 10 décembre est approuvé à 6 voix pour et 5 voix contre

### **N°2020-39**

#### **OBJET : REAMENAGEMENT PRET CREDIT AGRICOLE N°66744797121**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de gestion de dette par le réaménagement d'un prêt à taux fixe du Crédit Agricole sur le budget principal.

Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité les mesures suivantes :

N° de prêt à réaménager : 66744797121

Capital du nouveau prêt : 70000€

Durée : 108 mois

Taux : 0.83% fixe

Echéance constante

Périodicité : annuelle

Frais : 300€

Cette opération de remboursement par anticipation du prêt actuel sera effectuée sans mouvement de fond dans les 4 mois qui suivent l'édition du contrat.

La collectivité prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le conseil municipal confère à l'unanimité, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

### **N°2020-40**

#### **OBJET : REAMENAGEMENT PRET CREDIT AGRICOLE N°88412773459**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de gestion de dette par le réaménagement d'un prêt à taux fixe du Crédit Agricole sur le budget assainissement.

Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité les mesures suivantes :

N° de prêt à réaménager : 88412773459

Capital du nouveau prêt : 92000€

Durée : 192 mois

Taux : 1.120% fixe

Echéance constante

Périodicité : annuelle

Frais : 300€

Cette opération de remboursement par anticipation du prêt actuel sera effectuée sans mouvement de fond dans les 4 mois qui suivent l'édition du contrat.

La collectivité prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le conseil municipal confère à l'unanimité, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

#### **N°2020-41**

#### **Objet : Vote de crédits supplémentaires**

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
6688 (042)	Autres		3856.87
023	Virement à la section d'investissement		-3856.87
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
1641	Emprunts en euros		65723.49
166	Refinancement de dette		70000.00
1641 (041)	Emprunts en euros		3856.87
021	Virement de la section de fonctionnement	-3856.87	
166	Refinancement de dette	65723.49	
1641	Emprunts en euros	70000.00	
1641 (040)	Emprunts en euros	3856.87	
166 (041)	Refinancement de dette	3856.87	
<b>TOTAL :</b>		<b>139 580.36</b>	<b>139 580.36</b>

<b>TOTAL :</b>		<b>139 580.36</b>	<b>139 580.36</b>
----------------	--	-------------------	-------------------

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

N°2020-42

### Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc		300.00
60612	Energie - Electricité		-300.00
627	Services bancaires et assimilés		300.00
7588	Autres produits div. de gestion courante	300.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>300.00</b>	<b>300.00</b>

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

N°2020-43

### Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6688 (042)	Autre		3966.80
796 (042)	Transferts charges financières	3966.80	
<b>TOTAL :</b>		<b>3 966.80</b>	<b>3 966.80</b>

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
1641	Emprunts en euros		87182.35
166	Refinancement de dette		92000.00
1641 (041)	Emprunts en euros		3966.80
4817 (040)	Pénalités de renégociation de la dette		3966.80
166	Refinancement de dette	87182.35	
1641	Emprunts en euros	92000.00	
1641 (040)	Emprunts en euros	3966.80	
166 (041)	Refinancement de dette	3966.80	
<b>TOTAL :</b>		<b>187 115.95</b>	<b>187 115.95</b>

<b>TOTAL :</b>		<b>191 082.75</b>	<b>191 082.75</b>
----------------	--	-------------------	-------------------

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus

**N°2020-44**

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
627	Services bancaires et assimilés		300.00
74	Subventions d'exploitation	300.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>300.00</b>	<b>300.00</b>

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir **délibéré**, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.